

Elevage extensif, biodiversité et incendies dans les forêts méditerranéennes

B.Besche-Commence – ASPAP/ADDIP – 5 avril 2008

Les documents que nous reproduisons ci-dessous concernent à la fois la forêt méditerranéenne, et plus particulièrement la suberaie, celle où dominent les chênes-liège, et les incendies répétés qui la parcourent régulièrement dès les premières chaleurs, de façon récurrente depuis une trentaine d'années.

Mais il concernent aussi directement notre problématique pour deux raisons:

- d'une part, les définitions de "biodiversité" et "paysage" qui y sont proposées, montrent bien la complexité des réalités que ces mots devenus fourre-tout désignent, dès qu'on les aborde rationnellement, hors de tout simplisme et de toute idéologie. Comme l'écrit l'auteur, Louis Amandier: « *La notion de biodiversité très englobante et commode dans les discours politiques doit impérativement être précisée pour revêtir un contenu scientifique* ».

- d'autre part, et là encore a contrario des explications simplistes, la problématique des incendies y est elle aussi abordée dans toute sa complexité : « *Les grands media qui informent une bonne partie de la population envoient tous les ans l'équation imparable : incendies = pyromanes. La plupart des hommes politiques l'adoptent également, donc tout le monde est d'accord...*

Du coup, ce pilonnage ne laisse pas la place à d'autres façons de voir et d'aborder les problèmes, la situation empire et les incendies sont de plus en plus violents.

Comme dans les Monts Cantabriques, la disparition ou la régression du pâturage extensif est reconnue comme une des causes essentielles de ces catastrophes : « *Pour de nombreux spécialistes, cela ne fait aucun doute. Si le midi brûle autant, c'est parce que les agriculteurs et les éleveurs ont abandonné leurs terres pour aller travailler en ville, délaissant ainsi les territoires qu'ils cultivaient.* »

La spéculation immobilière dont ces terres sont souvent devenues la proie, a rendu le problème encore plus dramatique par les constructions de maisons isolées ou de lotissements qui s'insèrent, aujourd'hui, dans ces zones envahies par une végétation très inflammable.

La relance de l'élevage extensif commençait à inverser ce cycle de destruction, à permettre à des « néo-ruraux » de rendre à nouveau vivantes ces zones abandonnées, elle est remise en cause par « *les hésitations politiques en matière agricole, tant au niveau national qu'europpéen* ».

Comme chez nous, et à l'inverse de l'image caricaturale qu'en donnent certains, pastoralisme et élevage extensif sont bien, ici aussi, les premiers alliés d'une biodiversité à visage humain, riche, complexe, même si peu spectaculaire, où « *plusieurs niveaux de perception sont emboîtés du microscopique au macroscopique* ».

1) - La suberaie : biodiversité et paysage

Louis AMANDIER , ingénieur CRPF-PACA — mai 2002

Quelques définitions préliminaires

<http://www.vivexpo.org/foire/images/amandier.doc>

On désigne par **suberaies** des peuplements forestiers dominés par le Chêne-liège, en latin *Quercus suber*. Le mot *suber* qui signifie *liège*, s'est transformé dans les langues des pays d'Oc en *suve*, *siouve* ou *sube* qui se retrouvent dans un grand nombre de toponymes des régions où cet arbre est présent. L'originalité de cette espèce est de produire une écorce épaisse, périodiquement récoltable sans trop endommager ou affaiblir les arbres, fournissant du liège, matériau assez unique pour ses propriétés physiques, chimiques, esthétiques, etc.

La **biodiversité** ou diversité du monde vivant, est un concept relativement récent (années 80) mis en avant par des politiques visant à protéger la nature en péril, essentiellement, à l'origine, des forêts tropicales. Le mot est devenu à la mode dans les années 90 et il fait à présent partie du vocabulaire des chercheurs en biologie et des aménagés. Il est consacré par des programmes européens tels que *Natura 2000* dont l'objectif premier est de préserver la richesse biologique des territoires. La notion de biodiversité très englobante et commode dans les discours politiques doit impérativement être précisée pour revêtir un contenu scientifique. Comme souvent dans les concepts liés au vivant, plusieurs niveaux de perception sont emboîtés du microscopique au macroscopique. Ainsi on peut parler de la diversité des **gènes** au sein d'une population, de la diversité des **espèces** sur une station donnée ou encore de la diversité de la **structure** d'un peuplement forestier, ou encore de la diversité des écosystèmes ou **écocomplexes** qui forment le **paysage**.

Par ailleurs, le monde vivant étant caractérisé par une très grande complexité, il est quasiment impossible d'aborder à la fois tous ses compartiments ; il convient donc de préciser une **cible** : diversité des oiseaux, des plantes à fleurs, des insectes, des coléoptères, des papillons, etc., étudiés en fonction des goûts et compétences des naturalistes. Le concept de **rareté**, est lié à la biodiversité. Ainsi, la disparition d'une espèce rare diminue de façon irréversible la diversité génétique de la biosphère. Cette notion doit être relativisée en fonction de l'aire de répartition des espèces. On distingue ainsi quelquefois une biodiversité *banale* et une biodiversité *exceptionnelle*.

- La première dépend largement du niveau de perception. Ainsi, au niveau mondial, la suberaie est une formation végétale plutôt rare et originale ; vue de Bruxelles, c'est un **habitat d'intérêt communautaire**; vue des Aspres ou des Maures, c'est une forêt omniprésente et banale.

- La biodiversité exceptionnelle concerne des espèces présentes en petit nombre d'individus sur des stations peu étendues. C'est le cas des mares temporaires méditerranéennes sur milieux acides qui recèlent des espèces très rares car très localisées : divers Isoetes, etc. . Il s'agit alors, pour Natura 2000, d'un habitat d'intérêt communautaire dit **prioritaire**.

Le **paysage** est un concept très anthropocentrique. Dans son acception la plus courante, c'est le panorama que le regard peut embrasser à partir d'un point donné en balayant l'espace alentour. Il est fréquent de distinguer au moins deux échelles de perception : le paysage "vu", sur

un versant de colline par exemple et le paysage "vécu" en traversant une forêt, une zone cultivée, etc..

2) - L'auteur : Louis Amandier, et le film « Ça sent le roussi »

/Louis Amandier intervient dans le film « Ça sent le roussi » consacré aux incendies dans les forêts méditerranéennes. Les informations ci-dessous sont empruntées au site très riche de son réalisateur, Arnaud Brugier : <http://www.casentleroussi.fr/index.php/>

Ingénieur forestier au Centre Régional de la Propriété Forestière de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il a en charge le développement, la mise en valeur et la gestion de la suberaie et de la forêt du Massif des Maures, dans le département du Var. Une forêt qui a connu le plus grand feu de l'été en 2003, où des hommes sont morts, des maisons ont brûlés et où la faune et la flore ont été détruites. Il parle de cet événement, des éléments qui l'ont conditionnés et de l'avenir de ce massif.

Le film **Ça sent le roussi** essaie d'envisager les problèmes liés aux incendies de grande ampleur qui parcourent les forêts méditerranéennes en donnant la parole aux différentes personnes concernées. Si vous ne l'avez pas vu, vous pourrez vous en faire une idée grâce à ce site.

Les grands media qui informent une bonne partie de la population envoient tous les ans l'équation imparable : incendies = pyromanes. La plupart des hommes politiques l'adoptent également, donc tout le monde est d'accord...

Du coup, ce pilonnage ne laisse pas la place à d'autres façons de voir et d'aborder les problèmes, la situation empire et les incendies sont de plus en plus violents.

La première ambition de ce film était de sortir un peu des propos habituels tenus par journalistes et politiques afin de susciter des débats, d'engager des discussions constructives et d'ouvrir des pistes de réflexion autour de ces problèmes là où ils se posent.

Les réactions suite aux différentes projections qui ont été faites ont montré que le film était l'occasion de discuter, d'une façon ou d'une autre, des incendies et du reste. On ne peut pas dire que le film a tout bouleversé, que les pouvoirs en place ont ouvert les yeux et se sont mis tout de suite au boulot pour faciliter la prise de parole et les actions de terrain, mais en tout cas il fait parler.

Le résumé du film « Ça sent le roussi »

Dans le sud de la France, les conditions naturelles ont toujours été favorables à la propagation du feu : climat sec et ensoleillé, végétation combustible, mistral et tramontane. Cependant, depuis une trentaine d'années, les incendies de forêts méditerranéens atteignent des dimensions considérables qui, de mémoire d'homme, n'avaient jamais été connues par le passé.

Alors, qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi ces incendies prennent-ils une ampleur grandissante et deviennent-ils à ce point dévastateurs ?

Pour de nombreux spécialistes, cela ne fait aucun doute. Si le midi brûle autant, c'est parce que les agriculteurs et les éleveurs ont abandonné leurs terres pour aller travailler en ville, délaissant ainsi les territoires qu'ils cultivaient.

En effet, quand, à partir des années cinquante, les priorités politiques et sociales se sont tournées vers une autre agriculture, exigeant la rentabilité, les petits paysans du midi ont eu beaucoup de mal à survivre. Leurs terres minces et arides ne leur procuraient que peu de produits, ils n'étaient pas

concurrentiels face à la réorganisation des marchés agricoles.

Sans l'action de l'homme, la végétation a envahi les anciennes zones cultivées, pour former, années après années, des masses combustibles considérables s'étendant progressivement sur tous les massifs affectés par la désertification.

Le Massif des Aspres dans le Roussillon fut l'un des premiers à être touché par ces grands incendies. Fin juillet 1976, plus de 10 000 hectares partirent en fumée, montrant l'insuffisance des moyens de lutte et l'inexistence de mesures de prévention. Face à cet évènement et au choc qu'il suscita dans la population, les acteurs du territoire se réunirent pour lutter ensemble contre ce phénomène nouveau.

Éleveurs, Chambre d'agriculture, structures de développement territorial, scientifiques, collectivités locales, propriétaires et forestiers, Administration centrale arrivèrent, à force de concertation et d'échanges, à mettre en place dans les Pyrénées-Orientales une politique de Défense de la Forêt Contre l'Incendie.

Leur première réalisation fut la création d'un réseau de pistes et de points d'eau stratégiques, pour faciliter le travail des sapeurs pompiers. Cette mesure d'urgence fut accompagnée d'un dispositif de prévention à plus long terme dans lequel les éleveurs jouent un grand rôle puisqu'ils sont rémunérés pour effectuer des opérations de « reconquête territoriale » et de débroussaillage des zones de coupures de combustible.

Ces mesures n'ont pas comblé le déficit en population active des Aspres, ni des autres massifs méditerranéens auxquelles elles avaient été étendues. Néanmoins, c'est grâce aux apports financiers de l'Etat et de l'Europe, versés en échange de ce travail de protection de l'environnement, que plusieurs « néo-ruraux » ont pu s'installer et maintenir une activité pastorale dans l'arrière pays. Après quinze années d'expérimentation et de travail en commun, l'efficacité de cette politique est unanimement reconnue.

Cependant, sa pérennité est difficile à assurer, face aux hésitations politiques en matière agricole, tant au niveau national qu'europpéen. Le principe même de versement d'une rémunération à un paysan, pour son action en faveur de l'environnement, étant régulièrement réexaminé. Si jusqu'ici la tendance a été plutôt favorable au développement des contrats passés avec les éleveurs, nous assistons, ces dernières années, à des coupes budgétaires qui remettent en cause l'ensemble du dispositif. Sur le terrain, les éleveurs craignent de voir leurs efforts réduits à néant et avec eux, l'ensemble des partenaires se dit très inquiet.

A cela s'ajoute un autre phénomène. Depuis quelques années, dans l'arrière pays, la tendance est au développement du tourisme et de l'habitat pavillonnaire. Une population nouvelle, attirée par le soleil, la tranquillité et les paysages, s'installe un peu partout sur le territoire. Ces nouveaux résidents, permanents ou secondaires, ne travaillent pas sur place et n'ont aucune action d'entretien sur les massifs. Bien souvent, ils ignorent les risques qui sont liés à leur nouveau milieu et ne débroussaillent pas les terrains autour de leurs maisons.

En cas d'incendie, cet habitat très dispersé oblige les pompiers à déployer des moyens considérables autour de chaque résidence. Comme ces moyens sont limités et que leur mission est de protéger, en priorité, les personnes et les biens, ils se voient contraints de laisser le feu parcourir la forêt dans des proportions parfois gigantesques.

En 2003, ce facteur fut déterminant dans le département du Var, où près de 20 000 hectares de forêts furent dévastés et où plusieurs personnes trouvèrent la mort. En revanche, le massif des Aspres, peu affecté par l'urbanisation pavillonnaire, a été épargné. Coup du sort ou réussite de la politique ?

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un choix de société. Doit-on laisser l'arrière-pays méditerranéen se développer de façon rapide sous l'impulsion du tourisme et de l'extension des zones pavillonnaires ? Faut-il tenter d'y favoriser une agriculture extensive inscrite dans le long terme et payer à

leur juste valeur les services rendus par les agriculteurs à la collectivité ?

Il semblerait que nous nous dirigeons vers un développement empressé des territoires de l'arrière pays. Les incendies de forêts sont à l'image de nombreux problèmes environnementaux. Quand bien même avons-nous conscience des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, nous ne sommes pas prêts à changer nos priorités. Dans ce contexte, les incendies de forêts n'ont pas fini de faire parler d'eux...

Source : <http://www.casentleroussi.fr/index.php?2007/09/23/20-synopsis-le-resume-pour-les-beotiens>

Auteur : Arnaud Brugier, dimanche 23 septembre 2007 à 17:01
